



Compte rendu de la CAP n°2 – Contrôleurs - du 21 mars 2011

Siégeaient pour le CGT :
C.GANIL/F.DEGLAIRE/F.DOUGNAC/G.FRELIN/R.JULLIOT VEYRIERE

A l'ordre du jour

- Tableaux d'avancement
- Liste d'aptitude de C en B

Tableaux d'avancement de C1 à CP

5 collègues avaient vocation, 4 agents sont proposables dans le département
Ont été proposés : M.BREGER (CASTELNAU), C.GANIL (ERD), M.O AUDRIX (SOUILLAC) et A.KLENCK (PAIERIE)

Tableaux d'avancement de C2 à C1

7 collègues avaient vocation, 4 étaient proposables pour le département.
Ont été proposés : J.INIGUEZ (PUY L EVEQUE), E.BERNADAC (ST CERE), F.MILCENT (SIP CAHORS) et F.DOUGNAC (ERD)

La CGT s'est abstenue sur ce vote : en effet, c'est par pur hasard que le tableau présenté par la direction correspondait avec le notre. Rappelons que notre syndicat défend le principe de l'ancienneté dans le même échelon alors que l'administration fait primer la notation.

La CAP Centrale qui validera les propositions faites par les départements se tiendra le 22 juin pour les contrôleurs.

Toutes les promotions se feront au 01/01/2011 avec effet rétroactif, excepté pour les contrôleurs principaux pour qui la nomination se fera au 31/08/2011 (sous réserve de la prise de fonction effective).

Liste d'aptitude de C en B

Les heureux nominés sont : 1/ C.FACON (SIP GOURDON), 2/MC COSTES (FIGEAC), 3/AM MIGNOT (TP CAHORS), 4/S.GRATADOUR (TG), 5/M.REGIMBEAU (GRAMAT)

Commentaire de la CGT :

La CGT a voté contre cette liste d'aptitude : ce vote n'est évidemment pas dirigé contre les agents bénéficiaires mais bien contre un système injuste et forcément très subjectif (ce qu'a d'ailleurs reconnu à demi mots la direction). En lieu et place de cette liste d'aptitude, notre syndicat réclame depuis de longues années un examen professionnel, seul garant d'équité entre tous les agents